

QUELLES PILES COLLECTONS-NOUS À L'ÉCOLE ?



NOUS POUVONS COLLECTER À L'ÉCOLE

Les piles ménagères (**maison - cuisine - jardin**) en bon état, que vous emportez de la maison et qui passent dans l'ouverture du tonneau.

SE TROUVENT DANS CETTE CATÉGORIE :

- Petites powerbanks
- Piles AA
- Piles D
- Piles 9V (recouvrir les 2 pôles d'adhésif)
- Piles boutons & piles boutons au lithium, en petites quantités
- Batteries intactes pour cigarette électronique
- Accus pour outils (perceuses, visseuses)
- Batteries de modélisme (sauf si celles-ci sont gonflées ou cassées)



Powerbanks



Piles AA,
Piles D



Piles 9V
recouvrir les 2 pôles
d'adhésif



Piles boutons &
Piles boutons
au lithium
collez-les sur
de l'adhésif



Accus pour outils
(perceuses, visseuses)



Batteries pour
cigarette électronique



Batteries de modélisme
(sauf si celles-ci sont
gonflées ou cassées)



NOUS NE POUVONS PAS COLLECTER À L'ÉCOLE

Batteries à usage industriel, batteries endommagées, batteries qui ne passent pas dans l'ouverture du tonneau et les déchets.



Batteries de
traction de véhicules



Batteries
de voiture



Piles boutons
en grandes
quantités



Batteries au lithium
lourdes et puissantes
pour vélos électriques



Packs ouverts,
déformés (gonflés)
ou endommagés

DÉPOSEZ-LES TOUJOURS AU PARC DE RECYCLAGE OU AUPRÈS D'UN PROFESSIONNEL.

Jouez le jeu honnêtement et en toute sécurité – Ne collectez à l'école que des piles et des batteries scellées et non endommagées provenant de la maison, du jardin et de la cuisine. La liste ci-dessus ne se limite pas aux produits illustrés mais sert de fil conducteur aux élèves, aux professeurs, et/ou aux parents. Si vous avez des questions concernant le type de batteries acceptées dans la collecte, jetez un coup d'œil sur Batteripédia (consultez notre site www.bebat.be ou contactez-nous au **0800/97 521**). **IL EST INTERDIT** de récupérer des piles et des batteries déjà collectées par d'autres points de collecte (magasins, entreprises, parcs de recyclage). N'ouvrez jamais de piles vous-même. N'acceptez jamais des batteries provenant d'entreprises pour la collecte à l'école. Les batteries industrielles appartiennent aux entreprises, pas à l'école. Les batteries à usage industriel ou professionnel doivent être déposées dans un parc de recyclage ou auprès d'un professionnel pour des questions de sécurité.

Pour toute question, appelez le 0800 97 521 ou envoyez un e-mail à collection@bebat.be

Pour demander gratuitement un enlèvement : <http://mybebat.bebat.be>

[bebat.be](https://www.facebook.com/bebat.be)

Recycler ensemble c'est mieux pour la nature